

MAROLLES LE MAG

#191

PRINTEMPS 2025

3 & 4 MAI : WEEK-END GONFLÉ !

/// CÉRÉMONIE DES VOEUX
P.5

/// DOSSIER : BUDGET 2025
P.15 À 17

/// LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS
P.21

SOMMAIRE



@Scoopdyga

Soutenons Théa dans The Voice !

Le 8 mars dernier, des millions de téléspectateurs ont découvert, dans l'émission de télécrochet, The Voice sur TF1, la reprise étonnante, par Théadule, du tube de Jean-Pierre Mader, Macumba.

Son audition à l'aveugle n'est pas passée inaperçue, en particulier auprès de plusieurs Marollais, qui ont reconnu Théa Anceau, cette jeune femme de 26 ans aujourd'hui. Et pour cause, jusqu'à ses 16 ans, Théa a grandi à Marolles-en-Brie, avenue de la Belle-Image ! Nous espérons pouvoir vous présenter le riche parcours de Théa, plus longuement, dans les prochains mois, notamment son travail dans la comédie musicale Molière, où elle tient la tête d'affiche.

En attendant, nous invitons chacune et chacun à soutenir Théa dans son aventure dans The Voice. Nous lui souhaitons d'aller le plus loin possible !

Pour découvrir en vidéo la musique de Théadule, rendez-vous sur YouTube ou sur vos plateformes de streaming préférées : @theadule.mp3



MAROLLES LE MAG' - #191 - PRINTEMPS 2025

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : PASSION GRAPHIC
- // Tirage : 2400 exemplaires
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles





MONSIEUR LE MAIRE, ALPHONSE BOYE, RÉPOND À NOS QUESTIONS

Le magazine de ce printemps consacre son dossier au budget de l'année 2025. Pouvez-vous nous en dire plus sur le contexte dans lequel celui-ci a été élaboré ?

Il a été travaillé dans un contexte inédit car, en l'absence du budget de l'État, nous n'avions ni les orientations nationales, ni le montant des dotations de l'État ou encore les bases des impôts locaux. Nous avons donc suivi avec attention l'élaboration du budget, sous le gouvernement Barnier, puis sous le gouvernement actuel, jusqu'à son adoption. En d'autres mots, nous nous sommes adaptés sans cesse aux nouvelles directives que nous recevions.

Un contexte national difficile et pourtant un niveau record d'investissements. Comment cela peut-il être possible ?

Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, la baisse de l'inflation et le retour sur les investissements réalisés depuis 2020 nous permettent de réduire notre budget de fonctionnement.

Ces économies, qui sont autant d'autofinancement, nous les devons également aux agents municipaux qui veillent davantage à la réduction des coûts et à l'optimisation des dépenses de travaux, notamment en faisant moins appel à des entreprises extérieures.

Enfin, nous pouvons compter sur le soutien de nos partenaires institutionnels (la Métropole, Grand Paris Sud Est Avenir, la Région, le Département ou encore l'État) auprès desquels nous obtenons des subventions importantes pour réaliser nos projets.

Ainsi, en 2025, nous maintiendrons un niveau important d'investissements pour la commune : la dernière tranche d'installation des caméras ainsi que la troisième tranche de la voie verte (de la passerelle à la forêt), sans oublier l'aménagement du parvis de la mairie et sa brasserie !

Le projet de la brasserie et du parvis de la mairie, parlons-en. Il a été la grande annonce de la Cérémonie des Vœux de janvier dernier, en quoi ce projet, situé dans le Cœur du Village, est-il si important pour la commune ?

Après des années de bagarre et de polémiques, nous sommes fiers que le projet du Cœur de Village soit sorti de terre et désormais habité. L'objectif de notre engagement dans ce projet était de parfaire le parcours résidentiel à Marolles. Il s'agissait en effet de doter la ville de logements (du T1 à T5) qui répondent aux besoins de tous les âges de la vie et pour toutes les structures familiales.

Ce Cœur de Village, nous avons souhaité aussi en faire un lieu de vie dynamique, d'abord, en mettant en valeur le bâtiment de la mairie, tout en créant un nouveau lieu de rencontres et de festivités : le futur parvis. La brasserie quant à elle, participe de notre volonté de permettre aux Marollais de se retrouver et de partager des moments agréables en famille et entre amis. Après la Maison pour Tous, le parvis et la brasserie offriront un nouvel espace de vie à notre commune.

Cela fait écho au thème de la Cérémonie, « Marolles de demain » ...

Oui, car pour l'équipe municipale, la gestion de la commune, c'est avant tout d'avoir une vision de l'avenir de Marolles et de la partager avec nos concitoyens.

Ainsi depuis 5 ans, nous avons investi pour notre cadre de vie, la sécurité, les transports avec sa nouvelle ligne de bus, la jeunesse, le parcours résidentiel qui permet le rajeunissement de la population entre autres. Nous avons également investi pour faire face aux défis écologiques, en encourageant les mobilités douces et en réduisant notre empreinte carbone.

« Marolles de demain » c'est également œuvrer pour une ville apaisée, où les habitants prennent plaisir à se retrouver lors des fêtes communales et associatives.

En quoi cette cérémonie des vœux était importante pour vous ?

Être élu, c'est aussi rendre compte à ses concitoyens. Il nous paraissait ainsi important de prendre le temps d'échanger avec les Marollais pour leur exposer notre vision d'avenir pour la commune, que j'évoquais précédemment, et les projets de l'année.

Ce temps d'échanges est d'autant plus important dans un contexte national et international qui met à mal la politique. Au niveau local, il est heureusement plus facile de percevoir ce que les femmes et les hommes élus peuvent apporter concrètement dans la vie quotidienne de chacun et de la cité.

Ces dernières semaines ont été marquées par un contexte international difficile. Cela vous inquiète-t-il ?

Le contexte international n'est pas pire que lors de la nationalisation du canal de Suez en 1956. Américains et Soviétiques étaient déjà ensemble pour arrêter le conflit franco-britannique et israélien contre l'Égypte. Lors de la crise des missiles de Cuba en 1962, le monde a été proche d'un conflit nucléaire. Désormais, la crise est en Ukraine, en Europe.

Mais ce qui est inquiétant aujourd'hui, c'est l'incertitude permanente dans laquelle nous vivons et surtout le changement de paradigme qui s'impose à nous : nos amis d'hier, qui nous protégeaient, ne s'occupent plus que de leurs intérêts propres. Les règles internationales, qui nous ont permis de vivre en paix depuis la dernière grande guerre, sont remises en cause par ceux qui les ont voulues. Nos valeurs démocratiques occidentales ne sont plus défendues outre-Atlantique comme auparavant.

Bien qu'amplifié par le bruit médiatique incessant et souvent angoissant, nous devons garder espoir et ne pas nous sous-estimer. Car, sur la scène internationale notre pays est incontournable au plan diplomatique et militaire, notamment grâce à notre dissuasion nucléaire !

Nous sommes également enviés pour notre « génie français » qui nous permet de nous adapter et de développer des grands projets. Tel fut le cas l'été dernier, à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Unis, nous avons démontré que nous étions capables de faire de grandes et belles choses. De susciter l'admiration de tous et d'inspirer le monde.

Vous avez insisté enfin, lors des vœux, sur votre satisfaction d'avoir apaisé les relations dans la commune. Dites-nous en plus !

Dans le tumulte médiatique et la cacophonie politique que nous vivons, pouvoir vivre à Marolles dans une ambiance apaisée nous est cher. Depuis notre élection, en 2020, nous avons souhaité créer des relations respectueuses et d'écoute bienveillante avec tous les Marollais. Nous prenons le temps de dialoguer également avec ceux dont les points de vue diffèrent des nôtres. Bien souvent cela crée une compréhension mutuelle qui nous rapproche et nous enrichit.

C'est une vraie rupture avec la mandature précédente. Ainsi, il n'y a plus de tracts dans nos boîtes aux lettres, les conseils municipaux sont riches en échanges et les rencontres avec les Marollais sont toujours des moments sympathiques.

Nous avons souhaité également encourager les habitants à trouver leur place dans la vie de la commune et de s'y impliquer par leurs initiatives. Tel est le but de la Maison pour Tous et des manifestations qu'organise la municipalité.

En un mot les Marollais aiment leur ville. Nous souhaitons par cette approche, qu'ils soient fiers d'être Marollais.



Le futur parvis et sa brasserie



PRÈS DE 400 MAROLLAIS AUX VŒUX !

Dans une configuration inédite, notamment grâce aux installations scéniques qui servent pour la cérémonie du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) le jeudi 23 janvier, les élus du Conseil Municipal ont accueilli de nombreux Marollais au Gymnase, à la Cérémonie des Vœux.

La cérémonie s'est ouverte par une vidéo retraçant les moments forts de l'année 2024, puis par les vœux du Conseil Municipal d'Enfants.

C'est donc devant une foule de Marollais, mais aussi de personnalités du territoire, notamment Laurent Cathala, président de GPSEA, Jean-Daniel Amsler, Vice-président du Conseil départemental, Ludovic Guillaume, sous-préfet du Val-de-Marne ou encore de nombreux maires, qu'Alphonse Boye, maire de Marolles-en-Brie a débuté son discours.



Les Marollais ont été accueillis par les élus

Il a tenu à présenter plusieurs projets visant à préparer, encore en 2025, le *Marolles de demain* :

- La réalisation du parvis de la mairie qui accueillera une brasserie dans notre centre ancien,
- Le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection, avenue des Buissons, aux Bagaudes, près de l'école de la Forêt ou encore dans le centre ancien,
- De nombreux investissements dans la transition écologique avec notamment la finalisation de la Voie Verte du Parc urbain au printemps,
- La réalisation de terrains multisports, très attendus des Marollais et notamment par les jeunes,
- Ou encore la finalisation en 2026 d'une résidence intergénérationnelle qui accueillera 55 logements, dont 23 seront adaptés aux seniors.

Cette belle soirée s'est conclue par un cocktail dinatoire qui a permis aux élus de continuer d'échanger avec les Marollais présents.

Se réinventer avec la Maison pour Tous

JEUDI 23 JANVIER



Mélanie Leroy, coach, a poussé la trentaine de Marollais présents à explorer leur potentiel. Elle a aussi donné quelques clés pour gérer ses émotions et se mettre en action. En résumé, une conférence qui fait du bien !

Retour dans les années disco

VENDREDI 31 JANVIER



Pantalons pattes d'éph', boule à facettes, lunettes hippie, rythmes funky, tous les ingrédients étaient réunis pour permettre à la centaine de Marollais présents de retrouver la fièvre du samedi soir !

Le théâtre fait salle comble !

SAMEDI 1ER FÉVRIER



Après son succès au Festival d'Avignon, plus d'une centaine de Marollais s'est pressée pour assister à la représentation de la pièce de théâtre l'Arnaqueuse. Une vraie comédie romantique, comme on aime !

Tournoi de futsal

VENDREDI 21 FÉVRIER

Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés au Gymnase pour s'affronter à l'occasion d'un tournoi de futsal (football en salle), organisé par la Maison des Jeunes. Merci aux nombreux participants qui ont fait preuve de beaucoup de fair-play.

L'écomobilité célébrée à Marolles-en-Brie

SAMEDI 8 FÉVRIER



L'association Le Nez au Vent et la commune ont proposé aux Marollais de débattre autour du film « Les roues de l'avenir ». Un documentaire aussi instructif que touchant, qui rappelle la place essentielle que joue la pratique du vélo dans la transition écologique. Le débat fut enrichi par la présence de nombreux maires, dont Alphonse Boye, maire de Marolles-en-Brie.



Respiration et relaxation pour nos seniors

LUNDI 3 MARS



Nos seniors ont pu découvrir, grâce à une sophrologue, des exercices visant à retrouver l'harmonie entre le mental et le physique. Une animation de notre Centre Communal d'Action Sociale qui a affiché complet dès la première séance !

Nos CME chez les sapeur-pompier

MERCREDI 5 MARS



Accompagnés de Mehdi Bellouth, conseiller municipal en charge des CME, nos jeunes élus se sont rendus à la caserne de Villecresnes. Au programme, visite des installations, aperçu du quotidien d'un sapeur-pompier, course d'obstacles, exercice avec la lance incendie, etc...

Médailles du travail

SAMEDI 15 MARS



C'est au côté de son adjoint Mathias Alonso, que Monsieur le maire, Alphonse Boye, a remis la médaille du travail à plusieurs Marollais. Ces moments, qui se veulent solennels, sont toujours une bonne occasion d'échanger autour des questions d'évolution du travail au fil des années.

Karaoke de la Maison pour Tous

VENDREDI 21 MARS



Chansons, danseurs et bonne humeur : tous les ingrédients étaient réunis pour un karaoké réussi ! À l'invitation des bénévoles de la Maison pour Tous, nos apprentis chanteurs, jeunes et moins jeunes ont enchaînés pendant 3h les tubes dans une ambiance très conviviale.

Prendre le temps de parler du temps

JEUDI 27 MARS

Pourquoi n'avons-nous jamais assez de temps ? Pourquoi est-ce important de prendre son temps ? Autant de questions auxquelles Benoît David, auteur, s'est attaché à répondre, grâce aux textes des philosophes antiques. Un moment d'introspection et de partage organisé par les bénévoles de la Maison pour Tous.





UNE OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE AUX SERVICES TECHNIQUES

En complément des panneaux photovoltaïques récemment installés sur le toit de la Maison des Arts et de la Musique Alain Josse, la commune a procédé à l'installation, dans la cour des Services Techniques, d'une ombrière.

Ensemble, ces deux installations produisent une puissance de 126 mégawatts-crête d'électricité à l'ensemble des bâtiments communaux. Un investissement important permettant à la commune de consommer sa propre énergie tout en respectant l'environnement !

Les véhicules électriques de la mairie peuvent désormais se recharger directement sur les bornes électriques de l'ombrière et consommer directement, en journée, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques.

Pour cette opération, la commune a bénéficié d'une subvention de 169 891 euros de la Métropole du Grand Paris.



DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE LA VOIE VERTE AU PARC URBAIN



En ce mois d'avril débute la 3ème et dernière phase des travaux d'aménagement de la Voie Verte au Parc urbain.

Rappelons que cette opération, échelonnée sur trois ans, vise à appliquer un nouvel enrobé facilitant les circulations douces dans le parc.

La dernière portion concerne le chemin allant de la passerelle, récemment rénovée, à la Forêt Notre Dame, vers Sucy-en-Brie.

Cette troisième phase devrait se conclure courant juin.

Rappelons que la Commune a émis des réserves pour les travaux réalisés par le GPSEA sur la passerelle.

18 NOUVELLES CAMÉRAS DÉPLOYÉES SUR LA COMMUNE

Dans les prochaines semaines, 18 nouvelles caméras, réparties en 5 points, seront installées à Marolles-en-Brie.

Les secteurs bénéficiant de cet équipement de vidéoprotection sont l'avenue des Buissons, les Bagaudes, l'école de la Forêt ou encore le centre ancien.

Après un investissement de 600 000 euros sur 3 ans, la Commune sera désormais dotée de 95 caméras réparties en 24 points, et d'un nouveau système de raccordement du réseau de vidéoprotection.



MAROLLES-EN-BRIE, 3ÈME COMMUNE LA MIEUX DOTÉE EN CAMÉRAS DU VAL-DE-MARNE EN 2024 !

Commune	Ratio (caméras/hab)	Nombre de caméras	Population
1er - RUNGIS	41	135	5 625
2ème - SANTENY	60	66	3 994
3ème - MAROLLES	61	77	4 737
4ème - VILLECRESNES	107	110	11 846
5ème - CHEVILLY-LARUE	145	140	20 372

Source : Le Parisien, Vidéosurveillance : notre classement exclusif des villes les mieux équipées du Val-de-Marne, 25 février 2025

PANIERS ANTI-GASPI, FAISONS UN PREMIER BILAN



Depuis septembre 2024, la Commune expérimente, à l'école des Buissons, la création de paniers anti-gaspillage à prix réduits.

Qu'est-ce qu'un panier anti-gaspi ?

Ces paniers sont composés des repas non-utilisés, encore emballés (et non des restes d'assiette). Souvent dimensionnés pour deux personnes, ces paniers permettent à la commune d'éviter de jeter à la poubelle les repas non consommés, et de proposer aux habitants des repas à prix réduits.

Comment en profiter ?

Une fois confectionnés, ces paniers repas sont mis en ligne sur l'application Too Good To Go. Il vous suffit alors de réserver votre panier sur cette application. Une fois la commande validée, vous n'avez plus qu'à venir la récupérer le jour même, de 13h30 à 15h30, devant l'école des Buissons.

LES CHIFFRES CLÉS

67 kg

de nourriture non jetés entre septembre 2024 et janvier 2025

- 159 kg

de Co2 d'évités

5 €

c'est le prix moyen du panier repas pour deux



Préparation des paniers par les agents communaux



Au menu aujourd'hui, macédoine, poulet, purée de pommes de terre, ...



Annick est venue récupérer son panier pré-réservé sur Too Good To Go

A MAROLLES LE NOMBRE DE CAMBRIOLAGES RESTE FAIBLE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cambriolages	21	19	21	27	21	18	14	16*

*Cambriolages et tentatives de cambriolages. En 2024, on compte 4 tentatives de cambriolages déjouées par notre Police municipale.

L'ensemble des faits délictueux est étudié chaque mois lors d'un rendez-vous du le commissaire de police de Boissy-Saint-Léger avec Monsieur le maire. De ces analyses est apparue notamment, que les cambriolages ont lieu essentiellement en journée, lorsque les habitants ne sont pas à leur domicile.

DEPUIS JANVIER 2023

L'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30 n'a factuellement causé aucune augmentation de la délinquance.

Au contraire, depuis janvier 2023, date à laquelle l'extinction de l'éclairage est devenue effective :

- - **16%** d'atteintes aux biens (vols, cambriolages, vols de voiture, dégradations etc...)
- - **23%** de cambriolages
- - **36%** de destructions et dégradations volontaires
- - **18%** d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (violences ou menaces)

JE VEUX PORTER PLAINTE EN LIGNE, COMMENT FAIRE ?

Depuis le 15 octobre 2024, il est possible de déposer plainte entièrement en ligne pour certaines infractions, sans avoir à se déplacer au commissariat.

Cette procédure dématérialisée est accessible via le site officiel : www.masecurite.interieur.gouv.fr

Les infractions concernées

Le dépôt de plainte en ligne est possible pour les atteintes aux biens, dont l'auteur est inconnu, notamment :

- Vol (téléphone, portable, voiture, carte bancaire, etc..)
- Cambriolage
- Dégradation d'un bien
- Escroquerie (hors internet)

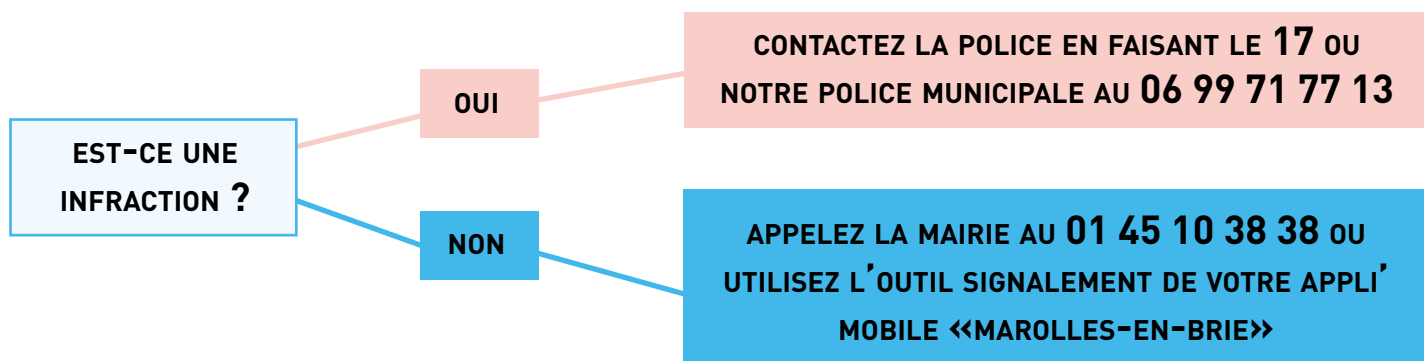
Quels sont les avantages ?

Cette démarche permet de désengorger les commissariats et de faciliter le travail des enquêteurs. Il est important de noter que ce service est gratuit et que seule la plateforme officielle du Ministère de l'Intérieur doit être utilisée.

www.masecurite.interieur.gouv.fr

QUE FAIRE QUAND ON EST CONFRONTÉ À UN DÉSORDRE SUR LA COMMUNE ?

Lorsque qu'un problème est constaté sur la voie publique, il est parfois plus facile de se plaindre sur les réseaux sociaux. Pour autant, cela ne règle pas le souci. Voici comment procéder !





EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Deux séances du conseil municipal se sont tenues les 13 février et 20 mars, en mairie. Celles-ci ont été principalement dédiées au budget 2025 (voir dossier de votre magazine) mais d'autres sujets importants, pour la commune, y ont été présentés.

Une nouvelle semaine d'activités pour nos enfants

Le Conseil municipal a approuvé l'organisation, du 7 au 11 juillet, d'une semaine découverte pour les Marollais âgés de 6 à 18 ans.

Renseignements et inscriptions sur le site de la commune.

4 803 euros pour Mayotte

En raison du passage du cyclone Chido, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France a encouragé les communes à verser, au 101^{ème} département français, une subvention de solidarité.

Le Conseil municipal a donc approuvé une aide d'un euro par habitant, soit 4 803 euros pour Marolles.

Une urne était également à la disposition des Marollais en mairie. Les dons ont été versés à la Fondation de France.

APPROBATION DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE GPSEA (PLUi)

Préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, le Conseil municipal a donné, à l'unanimité, un avis favorable au projet du PLUi du territoire GPSEA. Ce document, amendé des remarques de la Commune, allie à la fois maîtrise de l'urbanisme et respect des spécificités de chaque commune.

En effet, le PLUi, qui reprend le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de chaque ville, a pour objectif d'harmoniser ces différents PLU afin que les termes et les zonages soient identiques, puis d'accompagner et d'encadrer les projets d'aménagement au sein des 16 villes membres de GPSEA.

La Commune a notamment insisté sur la volonté de conserver ce qui fait le caractère verdoyant de notre commune, les rues bordées de haies végétales.

L'info en +

Marolles-en-Brie poursuit sa campagne de lutte contre les clôtures non-conformes (voir Marolles le Mag N° 184). Rappelons que les élus ont voté la mise en place d'une amende en cas de non-respect des règles. Cette campagne a permis de découvrir que l'ancienne équipe municipale avait autorisé l'installation de plusieurs clôtures, pourtant non conformes. Dans ce genre de cas, la Commune ne peut plus rien exiger malheureusement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble des délibérations adoptées en Conseil Municipal est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune
- La vidéo du Conseil Municipal est disponible sur la chaîne Youtube de la commune « Ville de Marolles-en-Brie »

DU NOUVEAU DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE !



De nouveaux espaces

En 2024, la bibliothèque de Marolles-en-Brie a fait peau neuve en réorganisant ses espaces, avec la création d'un coin lecture jeunesse et d'un coin adulte « cosy », tout en acquérant un nouveau mobilier avec de nouvelles étagères, assises et tables. De nombreux livres ont par ailleurs été achetés à l'occasion de cette réorganisation.

900 000 documents à votre disposition

Depuis le 7 janvier, la bibliothèque de Marolles-en-Brie devient le 15^e équipement du réseau des médiathèques de GPSEA à bénéficier du service « *Votre livre vient à vous* ». Désormais, les Marollais peuvent effectuer leurs réservations dans leur bibliothèque de proximité avec un accès à plus de 900 000 documents via le portail des médiathèques de GPSEA mais aussi prendre et rendre leurs documents dans les différentes médiathèques du réseau de GPSEA participant à ce service.

Horaires

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30 / 15h-18h

Contact

Place des 4 saisons

94440 Marolles-en-Brie

01 45 98 38 66

mediatheques.sudestavenir.fr



INSCRIPTION À LA SEMAINE DÉCOUVERTE

Tu as entre 6 et 18 ans ? Deviens le héros de ta semaine en t'inscrivant à la Semaine Découverte « *Nos jours heureux* » organisée pour la première fois à Marolles-en-Brie, du 7 au 11 juillet.

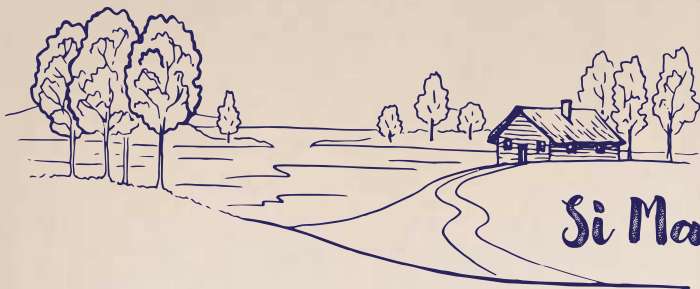
Inscription jusqu'au 28 mai via le Portail famille ou par mail : scolaire@marollesenbrie.fr

Plus d'informations sur cette semaine découverte :



1ER BILAN DE LA LIGNE N°431

Depuis son lancement en septembre 2024, ce sont près de 150 Marollais qui empruntent chaque semaine la nouvelle ligne de bus n°431 allant de Santeny à la gare RER de Sucy. Près de la moitié sont des scolaires.



Si Marolles m'était contée ...

L'ANCIEN CHÂTEAU D'EAU

UNE SILHOUETTE BIEN SINGULIÈRE DANS LE PAYSAGE MAROLLAIS

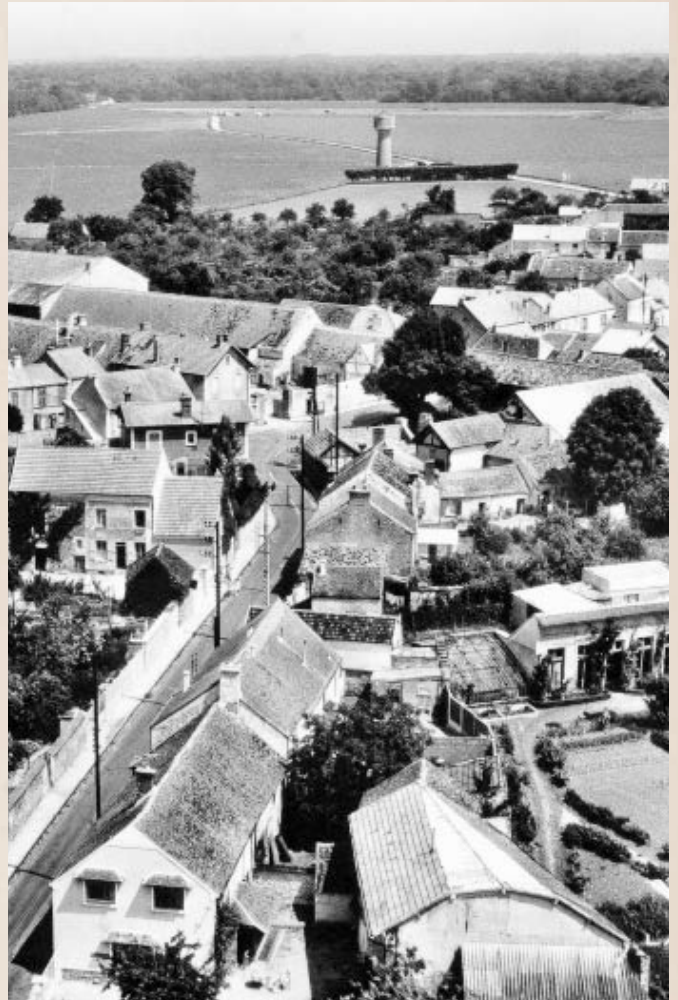
On l'aperçoit parfois sur les anciennes photographies, cette grande masse surplombant les fermes et les maisons de ville de notre petite commune d'à peine 500 habitants à l'époque. Pendant un peu plus de 40 ans, Marolles-en-Brie accueillait un château d'eau.

Il fut construit pendant les grèves de 1936, près du cimetière ancien (en face de l'actuel centre commercial des Buissons). Il atteignait une hauteur de 22 mètres, faisait un diamètre de 6 mètres pour une contenance de 100 m³ d'eau, desservant ainsi toute la commune.

UNE DÉMOLITION CHAOTIQUE

A partir de la fin des années 70, notre château d'eau ne répondait plus aux besoins de la commune. Elle était désormais alimentée par un réseau moderne comprenant la mise sous pression de l'eau par un système de pompes.

Le 19 juillet 1979, l'opération de dynamitage peut débuter. 45 kg d'explosif sont posés sur les 83 m³ de béton du château. Mais lors de l'explosion, plusieurs morceaux de béton sont violemment projetés hors du périmètre de sécurité. Certains finissent ainsi dans le cimetière, juste à côté, détériorant plusieurs tombes.



QUI S'OCCUPE DE NOTRE EAU DÉSORMAIS ?

Depuis près de trois ans, Veolia Eau est en charge de la distribution de l'eau potable à Marolles-en-Brie. Pour rappel, le service consommateur est disponible au 0 969 360 400 (prix d'un appel local).

Il ne faut pas confondre cette mission de Veolia avec celle du SyAGE, le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux, en charge, notamment, du réseau d'eaux usées et de pluie. Tél : 01 69 83 72 00.



BUDGET 2025

Le 20 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget primitif de la Commune pour l'année 2025. Chiffres clés, éléments de décryptage et projets sur l'année dans ce dossier.

LES CHIFFRES CLÉS

BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
9 555 000 €

- 3 % par rapport au budget primitif 2024
Cette économie est due aux efforts des agents municipaux, à l'atténuation de l'inflation mais aussi aux investissements récents permettant de nombreuses économies d'énergie (voir page 16).

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
3 900 400 €

+ 25 % par rapport au budget primitif 2024
en raison de projets importants (voir page 16).

SUBVENTIONS AU
CCAS

170 000 €

+ 7,5% par rapport au budget primitif 2024

TAUX DES
IMPÔTS LOCAUX

+ 0%

AGENTS MUNICIPAUX

74

& 38 STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE

Pas d'augmentation des taux d'imposition

Comme depuis le début du mandat, l'équipe municipale a souhaité garder inchangés les taux d'imposition.

Cela n'a pas empêché les Marollais de constater une augmentation de leur taxe foncière.

Comme cela était expliqué dans le Marolles le Mag n° 186, la taxe foncière est indexée depuis 2018 sur l'inflation. En d'autres mots, les bases d'imposition foncière sont revalorisées par l'État chaque année de façon forfaitaire en répercutant l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente par l'INSEE.

Ainsi, en 2024, la revalorisation des taux s'était élevée à 3,9%. En 2025, elle est estimée de 1,7%.

MAROLLES-EN-BRIE PLUS SOBRE ÉNERGÉTIQUEMENT



Avec la Loi Énergie Climat, les collectivités territoriales, comme Marolles-en-Brie, sont tenues de réduire leur consommation d'énergie de 30% à l'horizon 2030, par rapport à 2019.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- 14 %

SUR LA PÉRIODE 2019-2023

- 134 622 €

D'ÉCONOMISÉS DEPUIS 2022

- 240 tonnes de CO²

D'ÉVITÉES DEPUIS 2022



VANESSA HANNI

Adjointe au maire en charge de l'Urbanisme, des Travaux, des Logements et de l'Écologie

« Grâce aux investissements menés par la Commune, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les 30% de baisse de consommation d'énergie d'ici 2030. »

ÉLECTRICITÉ

- 19 tonnes de CO² d'évitées depuis 2022 grâce :

- au passage en LED de la quasi-totalité de l'éclairage public
- à l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h30 du matin
- au passage en LED des luminaires dans les bâtiments publics et l'installation de nombreux détecteurs de mouvement

La centrale photovoltaïque (voir page 8), alimentant l'ensemble des bâtiments communaux, permettra une baisse de 22% de la consommation électrique.

Notons enfin que nous observons une baisse de la consommation d'électricité malgré une électrification progressive du parc des véhicules communaux.

GAZ

- 221 tonnes de CO² d'évitées depuis 2022 grâce :

- au remplacement des chaudières de l'Hôtel de Ville et de la Maison des Arts et de la Musique Alain JOSSE
- à l'optimisation des dispositifs de chauffage des bâtiments communaux

L'info en +

La commune s'est inscrite au concours CUBE récompensant les efforts en sobriété énergétique dans les bâtiments publics.

2025, UNE ANNÉE RECORD EN INVESTISSEMENT



- Réalisation du parvis de la mairie : 596 823 €
- Achat et aménagement de la future brasserie : 659 000 €
- Réalisation de la 3ème tranche de la Voie Verte au Parc urbain : 309 700 €
- Plantation d'arbres et d'arbustes : 5 000 €

- Réalisation de la 3ème tranche de la vidéoprotection : 178 000 €
- Élargissement de l'avenue des Buissons pour faciliter le passage du bus : 9 000 €



- Remplacement de la flotte par des véhicules électriques : 41 000 €
- Reprise de la toiture de l'école maternelle des Buissons : 30 000 €
- Amélioration du système de sécurité dans nos écoles : 25 000 €
- Reprise de la toiture des tennis : 27 600 €

74 % DES INVESTISSEMENTS

RÉALISÉS

en 2024 par rapport aux investissements prévus par le budget primitif voté la même année.

Depuis le début du mandat, le taux de réalisation des investissements s'élève à 69,5 % contre 37,5 % par rapport au mandat de l'équipe municipale précédente à la même période. Un chiffre qui illustre la volonté de l'équipe municipale de réaliser les projets qu'elle annonce en début d'année.

25% DES INVESTISSEMENTS

sont supportés par des subventions de nos partenaires institutionnels (voir encadré ci-dessous).

+ 85 % DE SUBVENTIONS OBTENUES

en comparaison avec le mandat de l'ancienne équipe municipale. 2 106 994 euros en 4 ans contre 1 137 208 euros sur tout le mandat précédent.



JEAN-LUC DESPREZ
Adjoint au maire en charge des Finances et des Marchés Publics

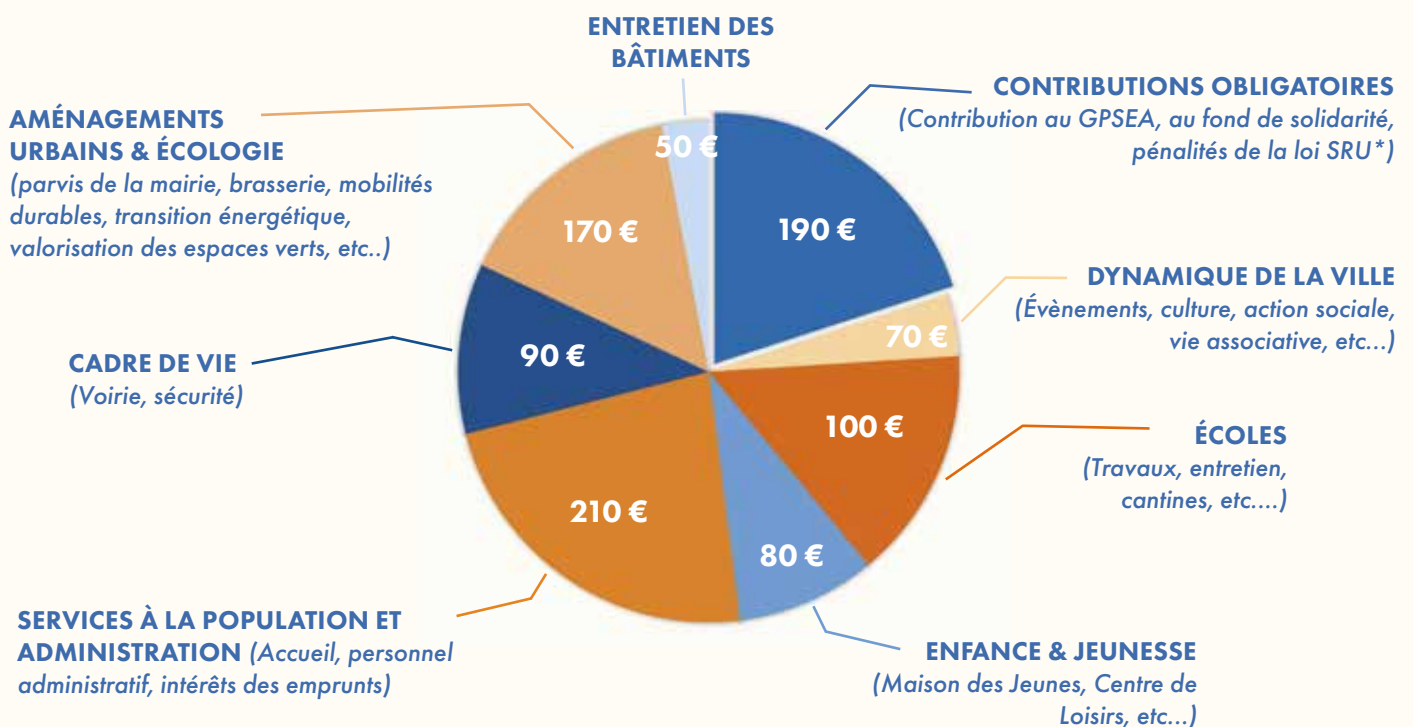
Investir à moindre coût grâce aux subventions

En 2025, la Commune n'aura jamais autant investi à Marolles-en-Brie en prévoyant un budget de 3 900 400 euros, soit +25% par rapport à 2024.

Cet investissement important est possible, sans recours depuis 2020 à l'emprunt, ni à une augmentation d'impôt, par une recherche active de subventions auprès des partenaires institutionnels (État, Région, Département, Métropole et Grand Paris Sud Est Avenir).

« Avant même l'exercice 2025, la Commune a déjà investi près de 3 millions d'euros de plus par rapport au mandat précédent. »

QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 1 000 € ?



*Dans la mesure où la Ville de Marolles-en-Brie n'a pas atteint le quota de 25% de logements sociaux imposé par l'État (loi SRU), elle reste carencée, ce qui a pour principale conséquence le versement de pénalités : 78 000€ pour l'année 2025. En nette diminution par rapport à la période précédente où la commune payait 166 500€ en 2023.

MAROLLES EN FÊTE REVIENT !

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Commune vous propose de fêter l'été, pendant une dizaine de jours, à Marolles-en-Brie !

Rendez-vous dès le samedi 28 juin pour l'ouverture des festivités, à partir de 18h, au Pré du Réveillon.

Au programme : concert, feu d'artifice et pour conclure le fameux bûcher de la Saint-Jean, préparé par l'association l'Étoile Marollaise. Notons aussi la présence de nombreux foodtrucks pour se restaurer !

Retrouvez, dès le 28 juin et pendant 10 jours, de nombreuses animations sur le Parc urbain :

- ventrillisse
- châteaux gonflables
- escalade
- foodtrucks
- concerts
- etc...

En famille, entre amis, vivons ensemble l'été à Marolles-en-Brie !



28 juin - l'immanquable concert d'ouverture !



28 juin - 9 juillet - des activités pour tous au Parc urbain



Du 28 juin au 9 juillet • Pré du Réveillon & Parc urbain • Entrée gratuite

Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.



Depuis le 1er janvier 2025, 6 actes authentiques signés, 2 promesses ventes signées et 1 offre acceptée.

Ils m'ont fait confiance, pourquoi pas vous ?



Dorothee MONTCHARMONT

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmoilier.fr



4,9 / 5

128 avis



100%

Taux de satisfaction



100%

Recommandations



DOROTHÉE IMMOBILIER
Conseiller immobilier de proximité



TOUT SAVOIR SUR L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile accompagne les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne, directement à leur domicile ou sur leur lieu de vie. Elle englobe des tâches telles que l'entretien de la maison, la préparation des repas, l'aide à la toilette, etc...

L'aide à domicile travaille pour des associations, des collectivités territoriales ou encore des particuliers, directement au domicile des personnes.

Vous pouvez choisir de faire appel à un prestataire et dans ce cas vous réglerez directement à ce dernier. Vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale immédiate de 50% du coût. Si vous êtes bénéficiaire de l'APA la déduction s'appliquera lors de votre déclaration de revenus.

Ou vous pouvez faire appel directement à une personne. Dans ce cas vous serez son employeur et vous pourrez choisir d'utiliser les CESU. La déduction fiscale s'appliquera lors de votre déclaration de revenus.

Quel financement pour les aides à domicile ?

Les mutuelles peuvent être sollicitées. En effet, certains contrats prévoient le financement de l'intervention d'une aide à domicile.

La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Cette prestation couvre les aides humaines et les aides matérielles (aménagement du logement et du véhicule). Elle est versée par le conseil départemental, sans condition de ressources.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est destinée à couvrir en partie les dépenses de toute nature, concourant à l'autonomie des personnes âgées ayant besoin d'aides pour accomplir des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Elle est attribuée, sous certaines conditions, par les conseils départementaux aux personnes hébergées à domicile.

Les caisses de retraite peuvent être sollicitées pour apporter des aides, qui se révèlent précieuses pour les retraités n'ayant pas le droit à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Elles sont attribuées sous certaines conditions.

L'adaptation du domicile

L'âge vous fait craindre des chutes ou des accidents à domicile ? Le logement n'est plus adapté à vos besoins ? Les caisses de retraite peuvent vous aider à sécuriser les pièces à risque. Des financements permettent d'envisager des travaux d'isolation, la pose de barres d'appui ou divers travaux d'adaptation.

Ces aides sont ouvertes aux retraités du régime général de plus de 55 ans, fragilisés par la dépendance. Dans certaines conditions les caisses peuvent vous aider à financer un déménagement, et faciliter vos démarches administratives. Elles proposent également un accompagnement lors de la recherche d'un établissement d'hébergement.

Vous avez besoin d'aide ?

Pour toutes les démarches, le CCAS reste à votre disposition. Pour les prestations départementales une permanence a lieu tous les mardis après-midi de 14h à 16h à la mairie, sur rendez-vous en contactant le 3994.

PLAN CANICULE

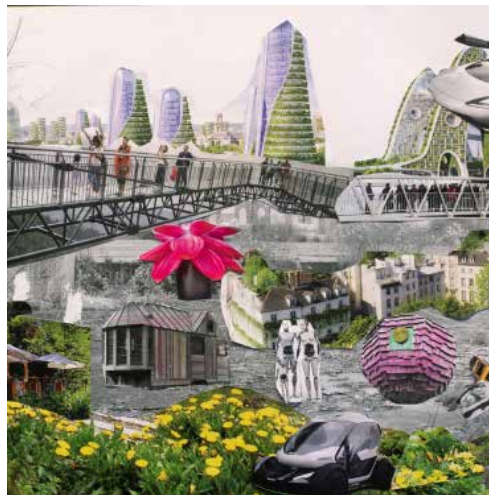
Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place, depuis plusieurs années, un réseau de bénévoles qui prend en charge pendant les mois d'été les personnes fragiles et/ou isolées. Ainsi, en cas de déclenchement par le préfet du « Plan d'urgence et d'alerte canicule », le CCAS se mettra en relation régulièrement avec les personnes inscrites au dispositif pour apporter conseils et assistance. L'inscription est volontaire et peut émaner d'un tiers à condition que le bénéficiaire ne s'y oppose pas.

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU CCAS

- **Atelier Collage "Maville imaginaire"**
Binômes parents-enfants ou grands-parents-enfants

Le mercredi 23 avril à la Maison pour Tous de 9h30 à 12h

Renseignements et inscription auprès du CCAS



- **Atelier « Bienvenue à la retraite » (réservé aux personnes à l'approche de la retraite - 6 mois)**

À la retraite une nouvelle vie démarre et de nouvelles questions peuvent émerger. Où s'informer ? Quelles activités privilégier pour rester en forme ? Comment diversifier ses loisirs et faire de nouvelles rencontres ?

Être à la retraite ne signifie pas être inactif, au contraire. C'est le moment de prendre soin de soi, de renouveler ses activités, d'aller à la rencontre des autres et de se lancer dans de nouveaux projets

Les lundis de 14h à 16h :

Séance introductive : 5 mai

Séance 4 : 16 juin

Séance 1 : 19 mai

Séance 5 : 23 juin

Séance 2 : 26 mai

Séance 6 : 8 septembre

Séance 3 : 2 juin

6 séances – engagement sur la totalité des séances – inscription auprès du CCAS.

**GRATUIT* financé par Prévention Retraite d'IDF. Renseignements et inscription auprès du CCAS*

- **Rallye photo intergénérationnel (+ de 60 ans)**

Le mercredi 18 juin (horaires à venir).

Avec les enfants du Centre de Loisirs. Un pique-nique est prévu **GRATUIT**. Renseignements et inscription auprès du CCAS

CONTACT DU CCAS : 01 45 10 38 30 OU CCAS@MAROLLESENBRIE.FR

LE RESTAURANT DU GOLF

OUVERT A TOUS ! 7J/7

Mail de la Justice
94440 Marolles-en-Brie

01 45 95 52 02 - 07 66 41 88 89
restau.marolles@gmail.com

Horaires d'ouverture :

- En semaine : 8h-19h

- Le week-end : 8h-19h30



**26 & 27
AVR**

SALON DE LA SANTÉ NATURELLE ET DU BIEN-ÊTRE

*10h-18h • Gymnase
Entrée gratuite*

Habituellement organisé à Villecresnes, notre commune accueillera, pour la première fois, cet événement permettant de découvrir des solutions naturelles et innovantes pour améliorer son bien-être sur les plans physiques, psychiques et énergétiques.

Sur place, vous pourrez rencontrer des praticiens locaux principalement : massages, naturopathie, sophrologie, réflexologie, ostéopathie, kinésiologie.... et bien d'autres approches seront présentées pour vous aider à prendre soin de vous au quotidien. Tout au long du week-end, de nombreux ateliers vous seront également proposés.

Découvrez le programme complet de cet événement organisé par l'association Vita'Santé Villecresnes sur le site internet de la commune.



**3 & 4
MAI**

WEEK-END GONFLÉ !

*10h-19h • Parc urbain
Entrée gratuite*



Comme un avant-goût de l'été, le Parc urbain accueillera une quinzaine de structures gonflables pour tous les âges (3 ans à adultes) : parcours 13m, babyfoot humain, parcours zoo, toboggan clown, hockey sur gazon, ring boxe, sumo enfant et adulte, champignon interactif, tir à l'élastique, cible foot géant, aire de jeux jungle, jeu de construction en mousse, etc...

Présence d'un foodtruck salé - sucré

**21
JUIN**

FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL AUX MUSICIENS !

*A partir de 18h30 • C.C. des Buissons
Entrée gratuite*

En partenariat avec l'Association des Commerçants Marollais, la Commune organise samedi 21 juin la Fête de la Musique.

Nous sommes à la recherche de groupes pour se produire en soirée à partir de 18h30. Vous êtes chanteurs, musiciens ?

Contactez-nous !



service.evenementiel@marollesenbrie.fr

AGENDA

AVRIL



ASSOCIATIF

CHASSE AUX OEUFs AMIS DE MAROLLES

Vendredi 19 avril
15h
Parc urbain



ASSOCIATIF

SALON DE LA SANTÉ NATURELLE ET DU BIEN-ÊTRE

Du 26 au 27 avril
10h-18h
Gymnase

MAI



MUNICIPAL

WEEK-END GONFLÉ

du 3 au 4 mai
de 10h à 19h
Parc urbain



MUNICIPAL

BIENVENUE À LA RETRAITE

Lundi 5 mai (1^{er} atelier)
14h - 16h
Sur réservation
Voir page 20



MUNICIPAL

COMMÉMORATION

Judi 8 mai
11h
Monument aux Morts



ASSOCIATIF

LA NATURE EN HARMONIE MAROLLES EN HARMONIE

Dimanche 18 mai
10h-18h
Parc urbain



MUNICIPAL

CLUÉDO GÉANT

Samedi 24 mai
10h-18h
Espace des Buissons
Inscription : scolaire@marollesenbrie.fr



ASSOCIATIF

THÉÂTRE
CONSERVATOIRE
24 mai à 17h et 26 mai à 15h
Salle des fêtes
(mairie)



ASSOCIATIF

FOULÉE VERTE ÉTOILE MAROLAISE

Dimanche 25 mai
9h30
Parc urbain
Inscription : www.le-sportif.com

AGENDA

JUIN



MUNICIPAL

SPECTACLE PÉRISCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 6 juin
18h30
Centre de Loisirs



ASSOCIATIF

CHASSE AUX GALETS
MAROLLES EN HARMONIE
Samedi 14 juin
Parc urbain



MUNICIPAL

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin
18h30
C. C. des Buissons



MUNICIPAL

SAMEDI 28 JUIN

19h Festival de foodtrucks
21h Concert
23h Feu d'artifice
Pré du Réveillon

DU 28 JUIN AU 9 JUILLET

Animations pour tous
Foodtruck sucré
Parc urbain

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



www.marollesenbrie.fr



@villedemarolles



Téléchargez
l'application mobile

MON APPLI'
MAROLLES-EN-BRIE



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS MAROLLAIS !

MA BOUTIQUE 3D

NOUVEAU !
à Marolles en brie

IMPRESSION 3D
CREATION A LA DEMANDE
GRAVURE LASER
DECOUPE VYNIL
TRANSFERT TEXTILE
SITE INTERNET
SERVICE INFORMATIQUE A DOMICILE
ART DECO
OBJETS DU QUOTIDIEN

Fabrication sur place

Tel: 06.18.95.20.06

MA BOUTIQUE 3D

- Adresse : C.C. des Buissons,
Place des 4 Saisons
- Tél : 06 18 95 20 06
- Mail : contact@maboutique3d.fr
- www.maboutique3d.fr

BBM SMASH BURGER

- Adresse : Parking de Grosbois,
46 Avenue de Grosbois
- Tél : 06 01 46 98 72

BBM SMASH BURGER
EST. 2024

BBM MAROLLES-EN-BRIE
DU MARDI AU DIMANCHE DE 18H00 À 22H
06.01.46.98.72

PARKING DE GROS BOIS, AVENUE DE GROS BOIS
94440 MAROLLES-EN-BRIE

Quoi de neuf à la Maison pour Tous ?

Retrouvez ici l'actualité de votre lieu d'échanges et d'activités
ouvert à tous, la Maison pour Tous !

Atelier "Échange de services" **NOUVEAU**

S'ENTRAIDER
avec la Maison pour Tous !

Avez-vous une perceuse ?

Entre voisins, on peut s'entraider !

ÉCHANGE DE SERVICES

ENTRE MAROLLAIS

J'ai besoin d'aide pour débarrasser mon garage...

Merci d'avoir taillé ma haie !

Rdv les samedis matin • 10h-12h
A la Maison pour Tous • 4 av des Bruyères

Atelier "Assurer à l'oral" **NOUVEAU**

Comment gagner en confiance à l'oral
quand on a 14-18 ans ?

La Maison pour Tous vous propose de participer à un atelier
pour s'améliorer à l'oral. Au choix :

- Samedi 24 mai (15h-17h)

ou

- Samedi 14 juin (15-17h)

Gratuit !

Inscription : maisonpourtous@marollesenbrie.fr



LES ANIMATIONS DE LA MAISON POUR TOUS

- **Échange de services** : tous les samedis matin
- **Raconte-moi une histoire** : lecture de livres pour enfants un dimanche matin par mois
- **Atelier couture** : tous les mercredis après-midi
- **Atelier "Assurer son oral"** : samedi 24 mai ou samedi 14 juin, de 15h à 17h
- **Parties de cartes** : tous les jeudis et vendredis après-midi
- **English conversation** : toutes les deux semaines, le mardi après-midi
- **Club de lecture** : toutes les 6 semaines, les samedis après-midi. Notons que la Maison pour Tous abrite une boîte à livres XL !

LA MAISON POUR TOUS

4 avenue des Bruyères

maisonpourtous@marollesenbrie.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et samedi matin de 10h à 12h

Jeudi et vendredi après-midi de 13h20 à 18h

Retrouvez-nous sur notre :

[Page internet](#) [Page Facebook](#)



MON ORAL DE BAC ...

MON ENTRETIEN DE STAGE ...

COMMENT REUSSIR

MON ORAL ?

ATELIER POUR LES 14-16 ANS
2 dates au choix

■ SAM. 24 MAI

■ SAM. 14 JUIN

DE 15H À 17H



Éric Raffin, meilleur driver du Meeting d'Hiver

Nicolas Bazire, meilleur entraîneur du Meeting d'Hiver

@Scoopdyga

PORTRAITS

L'un des grands rendez-vous de l'année pour les amateurs de courses hippiques, c'est sans aucun doute le *Meeting d'Hiver*, qui se déroule d'octobre à février, à l'hippodrome de Vincennes. Et cette année, le meilleur jockey driver et le meilleur entraîneur sont maronnais ! Un joli clin d'œil pour notre Commune qui est souvent associée au monde du cheval, grâce à Grosbois.

Pendant 4 mois, Vincennes est la capitale internationale du trot

Le trot, cette discipline du monde hippique, où il est interdit au cheval d'aller au galop, est loin d'être étrangère à notre commune. Car depuis 1962, le Domaine de Grosbois accueille le plus important centre d'entraînement d'Europe pour les trotteurs.

C'est dans cet écrin, en bordure du magnifique Château de Grosbois, que nos deux compétiteurs du jour se sont longuement entraînés. Pour Nicolas Bazire, c'est même au sein de l'école de trot de Grosbois, l'AFASEC, qu'il a fait ses classes.

Lorsque l'on évoque le *Meeting d'Hiver*, il est difficile de ne pas penser au *Grand Prix d'Amérique*. Et pour cause, il s'agit de l'une des courses les plus prestigieuses au monde pour les amateurs de trot attelé. Toutefois, le *Meeting d'Hiver* de Vincennes est avant tout une succession de courses, en trot monté ou en trot attelé. Plus de 700 pour l'édition 2024-2025 !

Éric Raffin est le driver (le jockey pour les disciplines de trot), qui a remporté le plus grand nombre de courses de cette édition : 86 au total !

Ce Maronnais depuis 2014 et qui a commencé les compétitions à 16 ans. Il est un habitué de ce genre d'exploits. Depuis 6 ans, Éric Raffin remporte le Sulky d'Or, qui récompense le driver gagnant le plus de courses de trot

attelé dans l'année ! Au début de sa carrière, il remporte 5 fois l'Étrier d'Or, son pendant pour le trot monté.

« Être un psychologue pour le cheval »

Le secret de cette régularité ? « J'ai eu la chance d'être associé à de bons chevaux. » nous confiera Éric Raffin. Car l'essence de son métier est de pouvoir driver n'importe quel cheval : « A la demande des entraîneurs, je peux concourir avec 8 chevaux différents en une journée. ». Il se doit donc de comprendre chaque cheval, de lui donner envie de tout donner pour la course.

« Chaque cheval est différent » nous confie également Nicolas Bazire. Pour lui, et la vingtaine de personnes qui compose son équipe, c'est beaucoup de travail et d'organisation. « Nous avons une centaine de chevaux, ce qui permet d'effectuer des roulements. Un cheval court un mois et ensuite, il part au pré tout en étant remplacé par un autre. »

Pour cette édition du *Meeting d'Hiver*, les résultats sont au rendez-vous, 57 victoires ! Ce qui fait de Nicolas Bazire, l'entraîneur avec le plus grand nombre de courses remportées.

Celui qui a grandi à Marolles-en-Brie forme aujourd'hui avec son père, Jean-Michel Bazire, un duo très complémentaire. Car parmi ces nombreuses premières places remportées, Nicolas le fils, entraîneur, et Jean-Michel, le père driver, ont remporté ensemble l'une des courses les plus prestigieuses du Meeting, le *Grand Prix de Paris*.

En hiver, c'est Jean-Michel qui court. 40 victoires à ce Meeting. Ce qui le place à la 5ème place des drivers. En été, notre duo inverse les rôles. C'est le père qui entraîne et le fils qui drive. Nous n'avons plus qu'à lui souhaiter le même succès !

JUDO CLUB



Cette année, l'école de la Forêt a une nouvelle fois remporté le tournoi. Pour autant les combattants de l'école des Buissons n'ont pas démerité... l'écart en point était minime.

Bravo aux classes des deux écoles et un grand merci aux enseignantes .

Bravo pour l'état d'esprit durant toutes ces semaines depuis début novembre.

Le partenariat entre l'Éducation Nationale, la mairie et le Judo club est une réelle réussite.

Nul doute que ces activités extra scolaires permettent aux enfants de découvrir et pratiquer un sport et dans le cas présent le Judo avec toutes ses valeurs.

Le rendez-vous est pris pour la rentrée prochaine.

Mais en ce printemps, nous souhaitons mettre à l'honneur notre jeune judoka Clémence Ginier.

Championne du Val-de-Marne minime elle a combattu avec un bel engagement aux championnats d'Île-de-France. Des combats très prometteurs pour l'avenir. Clémence a d'ailleurs été sélectionnée avec l'équipe du Val de Marne pour participer au tournoi d'Orléans. Une nouvelle fois elle s'est distinguée en atteignant les 8^{èmes} de finale.

Bravo à notre jeune judoka.

LES AMIS DE MAROLLES



Très belle réussite du 9^{ème} salon des artistes amateurs organisé par les Amis de Marolles, les 15 et 16 mars.

Plus de 300 visiteurs, Marollais et communes avoisinantes, ont pu découvrir les talents et œuvres des 41 participants, présentant leurs photos, sculptures, et tableaux avec des techniques différentes les unes des autres, de très hauts niveaux.

Au cours de cet événement un coup de cœur du public, a été attribué dans chacune des catégories.

Nous remercions très vivement, les artistes et les visiteurs pour le succès de ces deux belles journées ou chacun a pu échanger et partager sa passion.

Vous pouvez visionner les photos sur notre site, rubrique dernière info : amis-marolles.org

Les Amis de Marolles vous donnent rendez-vous le 19 avril à 15 h au parc urbain pour la traditionnelle « CHASSE AUX ŒUFS »

Nous vous attendons nombreux !

MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTE

Les activités planifiées pour le deuxième trimestre 2025 sont :

- En avril : nous fêtons les anniversaires de mars, activités diverses et jeux, super quiz...
- En mai : nous fêtons les anniversaires d'avril, présentation sur la vie des abeilles, atelier lecture, sortie au musée de la Vie d'Autrefois et restaurant, activités diverses et jeux...
- En juin : nous fêtons les anniversaires de mai, brunch à Réau, déjeuner de fin d'année, activités diverses et jeux...

- En juillet : nous fêtons les anniversaires de juin, activités diverses et jeux...

Reprise de nos activités en septembre le premier mardi suivant le forum des associations.

Notre association est ouverte aux adhérents tous les mardis après-midi de 14h00 à 18h00 (excepté en août et durant les vacances scolaires).

MAROLLES EN HARMONIE



Chers Marollais, Chères Marollaises,
La saison reprend, pour Marolles en Harmonie avec deux évènements à venir.

Le 18 mai prochain la 4ème édition de la journée « la Nature en Harmonie »
Comme chaque année, nous vous préparons une journée sur le thème de la nature, avec de nombreux ateliers, (plantation, troc de plantes, bombes à graines....) la présence de diverses associations avec des animations ludiques et instructives, de quoi occuper petits et grands.

Cette année, nous vous proposerons un espace convivial pour un pique nique géant.

Le 14 juin retour de la chasse aux galets.

Sur un espace délimité, des familles de galets seront cachées et les enfants devront tous les retrouver !

Petite nouveauté, il sera proposé un atelier dessin sur galets «payant et sur inscription» dédié à 12 enfants à partir de 8 ans.

Cette après midi festive se terminera autour d'un goûter.

Pour tout savoir et ne rien rater de nos évènements rejoignez nous sur notre page facebook « marolles en harmonie »

Harmonieusement vôtre.

LE NEZ AU VENT



Baromètre vélo

Du 28 février au 2 juin 2025, participez à la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au monde et aidez à améliorer les conditions de circulation à vélo dans votre commune.

Que vous soyez cycliste régulière, occasionnel·le ou même non-cycliste, votre avis compte pour faire évoluer les infrastructures et les politiques locales.

Votre commune de Marolles-en-Brie est-elle cyclable ? Vous avez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des communes où vous vivez ou que vous parcourez sur vos trajets quotidiens qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs ou de courses...

Rendez-vous sur <https://barometre-velo.fr> ou scannez le QR code (voir ci-contre).

Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'association LE NEZ AU VENT www.lenezauvent94.org



Vélo-école

Avec le printemps, c'est le moment de se (re)mettre au vélo ! Vous ne savez pas pédaler ? Vous avez du mal à apprendre à votre enfant ? Vous n'osez pas aller à vélo dans la rue ?

Après quelques séances avec un moniteur professionnel, vous serez à l'aise. Plusieurs niveaux en cour et à l'extérieur. Venez nous rencontrer le samedi de 14h15 à 16h30 à la grille de l'école des Buissons, rue du Fg St-Marceau.

15 ans du pedibus : une joyeuse fête de retrouvailles !

Beaucoup d'anciens s'étaient joints aux familles et bénévoles pour fêter 15 années de pedibus. Ce système d'entraide entre familles et intergénérationnel permet aux enfants de venir à pied à l'école le matin ou au conservatoire l'après-midi. Créée avec des parents d'élèves en 2009, cette initiative citoyenne, bonne pour la santé des enfants, conviviale et écologique, perdure grâce à l'engagement de bénévoles que nous avons pu remercier à l'occasion de cette belle fête.

Le printemps est la saison idéale pour tester le pedibus ! Ouvert aux enfants de petite section maternelle à CM2. Plus d'infos sur www.lenezauvent94.org



TENNIS CLUB DE MAROLLES

À la suite de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2024, un nouveau Bureau a été élu : Maryse MATHIEU : Présidente, Julien MONTAROU : Trésorier, Chantal CARRÉ : Secrétaire. Un adhérent présent à l'assemblée, Stéphane REGNAULT, a intégré le Groupe de Travail.

Le bilan à mi-saison démontre une stabilité du nombre d'adhérents par rapport à l'année dernière. L'école de tennis regroupe la plus grande partie des adhérents. Compétitions - Championnat de printemps Engagement de 7 équipes en compétition (3 équipes jeunes dont 1 féminine et 4 équipes seniors dont 1 féminine). Cette année, un entraînement physique a été mis en place pour les jeunes afin de compléter leur préparation à la compétition. - Triplettes hommes (1 équipe). L'équipe s'est brillamment illustrée en remportant les trois rencontres, terminant ainsi première de son groupe. Elle est qualifiée pour les phases finales qui se dérouleront fin mars au Comité du Val-de-Marne à Créteil.

Animations FEVRIER :

Le dimanche 9 février dernier, une « Crêpes Party » a été organisée. Celle-ci a débuté par une animation tennis dans une joyeuse ambiance où différentes équipes se rencontraient. Les plus jeunes se confrontaient aux adultes. Encouragements passionnés et rires étaient au rendez-vous. Après tous ces efforts les participants ont dégusté des crêpes bien méritées préparées par les membres du bureau.

Animations MARS :

Le samedi 22 mars 2025 le club a proposé une soirée tennis fluo avec ses jeux de lumières à partir de 18 h. Un atelier maquillage était également prévu pour les enfants.

Animations AVRIL :

Un stage est programmé du 22 au 25 avril 2025 et un Tournoi Multi Chances (TMC) enfants est organisé pendant ce stage.

En JUIN :

Un tournoi, ouvert à tous les niveaux, est programmé du 21 juin au 6 juillet 2025. Les inscriptions devront être effectuées sur Ten'up.

La fête du club aura lieu le 22 juin 2025.

Les membres du nouveau Bureau remercient le Maire et les services municipaux pour le nettoyage des terrains de tennis extérieurs.



UNIVERSITÉ INTER-ÂGES

Le 7 mars dernier par un après-midi particulièrement ensoleillé, la conférence organisée par l'UIA a fait l'évènement : la salle des fêtes a affiché complet dans une ambiance chaleureuse avec un public captivé.

En effet, quel meilleur sujet pour accueillir le printemps que « l'Art Nouveau » et quel meilleur écrin pour le présenter que le cadre naturel de Marolles. Et, nous l'avons aussi constaté : quel meilleur auditoire attentif, curieux, voire avisé, pour suivre ce thème illustré par l'exemple de « l'École de Nancy », exposé avec passion et talent par Madame Delphine DESHAYES, professeure très appréciée pour ses cours à l'UIA.

L'équipe de notre section remercie tous ceux qui ont facilité la réalisation et vous invite nombreux aux prochaines conférences proposées sur le plateau briard. Et, pour la saison prochaine, nous vous réservons encore de belles surprises comme à Marolles dès octobre. Mais, pour cela, nous reviendrons vers vous en temps utile. Amicalement, la section UIA du plateau briard.



CONVERSATOIRE

CHORALES À L'ÉCOLE

L'année dernière, Madame Bessault, directrice de l'école élémentaire des Buissons avait manifesté l'envie de créer une chorale dans son école, rejointe dans cette dynamique par Madame Wetter, directrice de l'école de la Forêt.

Cette initiative correspondait à la politique volontariste du ministère de l'Éducation Nationale depuis quelques années : « *la pratique du chant choral permet de créer de l'harmonie collective et de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives, et tout simplement par le plaisir que la musique crée* » a écrit Jean Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale.

Bien entendu, le Conservatoire, convaincu depuis toujours des vertus de la musique sur le plan social, éducatif et personnel dans le développement de l'enfant, s'est aussitôt mobilisé pour monter un projet. Et comme nous avons la chance d'avoir une municipalité dynamique, toujours à l'écoute de ce qui peut enrichir les offres pour la jeunesse, monsieur le maire Alphonse Boye a rapidement débloqué les subventions nécessaires à la mise en place de ce projet qui a démarré en janvier 2025.

Deux chorales se sont créées de 30 élèves chacune:

- Une à l'école des Buissons est composée de deux classes de CE1.
- Une à l'école de la Forêt comprend une classe de CP, une classe de CE1 et les élèves de CE1 de la classe CE1/CM2.

Les répétitions d'une heure par semaine ont lieu dans chaque école.

C'est Yu Queron Wang, cheffe de chœur, professeur de flûte au conservatoire de Marolles, diplômée de l'enseignement musical, cheffe de chœur de l'ambassade de Chine, concertiste et musicienne dans plusieurs orchestres, qui dirige ces chorales, que les enfants ont rapidement investies.

Ils donneront 2 concerts, le 13 et le 17 juin



BOULE MAROLAISE

UN SAMEDI AU SEIN DE L'ASSOCIATION LA BOULE MAROLAISE

Le samedi 08 février 2025 à 14h00, nous avons lancé la cession de Tir de précision. Le 22 se sera au tour des concours de doublette. A la fin de l'année, un classement est défini pour déterminer les vainqueurs de chaque épreuve. Revenons à notre journée de samedi, le tir de précision est spectaculaire.

Cette activité est composée de cinq ateliers. Le matériel comprend un tapis de sol scindé en deux. D'un côté, se trouve un rond où sont posées les cibles. A l'autre bout, on a des repères où se place le tireur.

Les distances respectives de tir sont : 6, 7, 8 et 9 mètres. L'objet à atteindre peut-être une boule placée de façon spécifique ou un cochonnet.

Après cette épreuve qui a duré 2 heures, nous avons fêté la

chandeleur. Des crêpes bien chaudes accompagnées d'un verre de cidre font du bien après l'effort. Le mois dernier, nous avons aussi dégusté les galettes. Cela nous permet de nous retrouver autour d'un événement festif tout en refaisant les parties.

Je suis persuadé qu'à Marolles beaucoup de personnes sont passionnées par la Pétanque. Alors, passez nous voir au parc de la Marnière. C'est le nom de notre magnifique site construit par la Mairie, l'un des plus beaux du Val-de-Marne.

Prochainement, nous organisons deux concours départementaux en mai et septembre. Donc, venez nous voir pour de plus amples renseignements. Nous jouons pratiquement tous les jours de 14h00 à 18h00 dès que le temps le permet.

FOOTBALL CLUB DE MAROLLES



Notre Présidente-Déléguée, Patricia GUILIANI a reçu la médaille de bronze, en remerciement de ses années de bénévolat auprès du club mais aussi auprès du District du Val-de-Marne.

C'est à l'occasion des vœux du District, en janvier dernier, que notre président, Denis TURCK, a remis cette belle récompense à Patricia.

Le club est très fier de cette médaille et remercie à son tour Patricia pour son dévouement quotidien depuis de nombreuses années !

HOMMAGE ÉMILE IDÉE (1920-2024)

Doyen de Marolles et des vainqueurs d'étape du Tour de France, Émile Idée nous a quittés à 104 ans. Double champion de France et plus ancien vainqueur d'étape sur le Tour en 1949, Emile Idée était surnommé « le roi de Chevreuse » en raison de ses débuts prometteurs, avant la guerre, dans cette vallée de l'ouest parisien.

Au-delà d'avoir été un grand sportif, Émile Idée était connu aussi des Marollais pour sa gentillesse et sa bonne humeur. Il a été désigné comme Marollais Remarquable d'honneur, à la première édition de l'événement, en 2017.

La Commune adresse toutes ses condoléances à sa famille et à ses proches.



crédits : Pauline Ballet pour le Monde

HOMMAGE DOMINIQUE DOLIQUE (1954-2025)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Dominique Dolique, fondateur de Marolles Handball.

Homme passionné et engagé, il a consacré sa vie au handball, d'abord comme joueur en équipe de France dans les années 1970, puis en tant que dirigeant de l'US Créteil et entraîneur.

Son amour du jeu l'a mené jusqu'au titre de champion de France avec la Stella Saint-Maur.

Grâce à lui, notre club a vu le jour, d'abord avec la création de l'école de handball de l'Étoile Marollaise, puis avec son évolution progressive vers la compétition.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est parce qu'il a su poser les fondations solides de notre club. Son empreinte restera à jamais gravée dans notre histoire et dans le cœur de ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Nos pensées accompagnent sa famille et ses proches dans cette douloureuse épreuve.

Merci pour tout DOM.

Marolles Handball



La Commune s'associe à cet hommage et adresse toutes ses condoléances à la famille et aux enfants de Dominique Dolique.

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Maylon HUGUENOT né le 04/12/ 2024
- Tyméo MAILLARD né le 06/12/2024
- Noé GONZALEZ né le 27/12/ 2024
- Aaron BEAUMONT né le 07/02/2025
- Elia BOUADJENEK né le 10/02/2025
- Noa PALIN né le 21/02/2025

ILS SE SONT DIT OUI

- Frédéric BOSCH et Gwendoline VAN HOEYLANDT le 04/01/ 2025
- Matthieu MANTOVANI et Thais NOGUEIRA DE SÁ MIRANDA le 22/02/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Manuella DÉLYON le 25/12/2024
- Emile IDÉE le 30/12/2024
- Jean-Jacques POISSON le 27/01/2025
- Edith SCHLOSSER épouse RAULT le 17/03/2025



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 7h à minuit

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h / (18h-19h sur rdv)

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 -18h

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h -12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



TEXTE NON PARVENU

Nous venons de clore une période charnière de la vie de notre commune : l'élaboration du budget. Un sujet crucial, notamment en cette année 2025. Entre une situation socio-politique tendue en France et des événements géopolitiques qui secouent le monde, cette tâche a nécessité une attention toute particulière.

En effet, l'élaboration et les discussions autour du budget et son vote, représentent des épisodes cruciaux de la vie de notre collectivité. Il s'agit d'un moment privilégié et fondamental car le budget, au-delà d'être un instrument de gestion, est un outil d'anticipation des recettes et des besoins financiers pour l'année à venir, destiné à gérer la ville au quotidien, mais aussi à préparer l'avenir et à donner une perspective. Ainsi, depuis maintenant bientôt 5 ans, nous, élus hors majorité, n'avons cessé de nous impliquer pleinement dans la vie municipale, en nous inscrivant dans une démarche centrée sur 3 volets : Transparence, Solidarité et Adaptabilité aux enjeux de demain.

Ce budget, pour nous, est bien plus qu'un document comptable. Il représente un véritable projet de ville, dans lequel chaque euro doit être un investissement pour le bien-être collectif et pour l'avenir de notre communauté. Dans le contexte actuel, nous estimons qu'il est primordial que chaque décision budgétaire soit prise en toute transparence. Le budget doit être un outil compréhensible par tous, accessible et lisible. Au cœur de notre réflexion, nous avons toujours placé la solidarité comme une priorité. Un budget municipal ne doit pas seulement répondre aux exigences comptables, mais aussi aux besoins humains et sociaux de la commune. C'est pourquoi nous avons souscrit à chaque augmentations des crédits dédiés à l'action sociale, pour soutenir nos aînés, nos jeunes, et les familles en difficulté.

Enfin, l'adaptabilité aux enjeux de demain est un autre aspect fondamental de notre réflexion. Le budget municipal doit anticiper les besoins futurs de notre commune, et ne pas se contenter de gérer l'existant. Ne dit-on pas « gouverner c'est prévoir » ?

Au-delà des choix politiques qui marquent ce budget, nous insistons sur la nécessité d'une gestion partagée. Il ne doit pas être l'affaire d'une seule majorité municipale, mais un véritable projet collectif. L'implication des "élus de l'opposition" dans les décisions budgétaires est essentielle pour garantir un avenir commun. C'est pourquoi nous participons activement aux diverses commissions et notamment celle des finances dédiées aux débats sur ces sujets.

En conclusion, le budget municipal, loin d'être un simple document administratif, est pour nous, un acte politique fondamental qui doit refléter nos valeurs collectives. Nous, élus hors majorité, continuons à défendre un budget qui soit à la fois juste, équilibré et visionnaire. Notre volonté est d'agir pour une commune plus solidaire, plus transparente et plus résiliente face aux défis de demain. Nous resterons engagés pour faire entendre nos propositions, parce que chaque décision budgétaire doit être une occasion de servir au mieux les intérêts de tous.

Vos élus, Bernard Kammerer, Dominique Maignan, Joël Villaça

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Du 28 avril au 9 mai, célébrons ensemble la paix à Marolles-en-Brie

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes nombreux à nous apercevoir que nous sommes entrés dans une nouvelle ère des relations internationales. Plus instable, plus conflictuelle et même plus imprévisible avec nos alliés historiques.

Comme un symbole, c'est au moment où la situation internationale se tend à un niveau jamais atteint en Europe depuis la fin de la Guerre Froide, que nous nous apprêtons à **célébrer les 80 ans de paix grâce à la Victoire du 8 mai 1945.**

A Marolles, nous souhaitons que cet anniversaire soit l'occasion de nous rappeler ô combien la paix peut être fragile mais aussi, qu'elle concerne chacun d'entre nous, dès le plus jeune âge.

Vos élus, les animateurs de la Commune, le personnel enseignant, les services techniques et le Conservatoire de Marolles ont ainsi travaillé ensemble pour proposer, à nos enfants, du 28 avril au 9 juin, une **Semaine de la Paix.**

Celle-ci débutera dans nos écoles par le visionnage d'un film d'animation permettant à nos enfants de débattre autour des notions de paix et de tolérance. Des jeux autour de la coopération seront également proposés. Notons aussi que les enfants seront amenés à créer un « jardin de la paix ».

L'art aura également une place importante par la réalisation d'une fresque et d'œuvres autour du thème de la colombe. Nos enfants seront également invités à apprendre des poèmes et une chanson sur la paix qui seront déclamés et ou chantés le 9 mai dans les écoles. C'est aussi à cette date que les enfants vous interpellent par une lettre sur le thème de la paix. **Car après tout, la paix est l'affaire de tous !**



JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc  DEFENSE .GOUV.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

QUI ?

POURQUOI ?

COMMENT ?

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garcot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRE COURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MAISON MÉDICALE DE L'HÔPITAL DE FORCILLES

Accès aux consultations de médecine générale à des horaires élargis. Lieu-dit Forcilles, à Férolles-Attilly.

- Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le week-end et jours fériés de 9h à minuit
- Sans rendez-vous

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE Dr Clémence LONG et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

ORTHOPTISTE

- Margot JOYAU, 8 rue des Taillis 06 50 05 63 61

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34
- Antoine TOMAT, 5 rue Pierre Bezançon – 07 86 55 38 08

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon

- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie
Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires :

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie
2 Hameau d'activités de la Tuilerie
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie
Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

INSCRIVEZ-VOUS !

<https://bluegreen.fr/marolles/>

TOUTE VOTRE COMMUNE

MAROLLES
EN BRIE

DANS VOTRE POCHE !

1

MAROLLES EN FÊTE EST DE RETOUR À PARTIR DU 28 JUIN ! DÉCOUVREZ LE PROGRAMME

1

CIRCULATION DIFFICILE À L'ENTRÉE DE MAROLLES CÔTÉ NATIONALE 19

1

DÉBUT DES TRAVAUX RUE PIERRE BEZANÇON LE 12 MAI

1

NOUS AVONS BIEN REÇU VOTRE SIGNALEMENT POUR UN ARBRE SUR LA CHAUSSÉE. LES SERVICES MUNICIPAUX VONT INTERVENIR



L'APPLI MOBILE

MAROLLES-EN-BRIE

MAIS AUSSI ... SONDAGES - ANNUAIRES DES ASSOCIATIONS - COMMERCES - TRANSPORTS MÉDECINS - ACTUALITÉS DE LA MAISON POUR TOUS

